



#### 16)- RAVITAILLEMENT :

Le ravitaillement liquide et solide est autorisé sur l'ensemble du parcours, en plus du ravitaillement officiel mis en place par l'organisation.

Le passage de bidon devra être arrêté sous peine de mise hors course du coureur.

#### 17)- CLASSEMENTS :

17-1 : A l'issue de l'épreuve, les classements suivants seront établis :

Classement scratch hommes : séniors, espoirs, master1

Classement par catégories : sénior, espoir, master 1, dame, espoir dame, junior H, master 2, master 3, junior dame, cadet, cadette, tandem.

17-2 : Les classements seront affichés par le secrétaire de course, après signature du juge arrivée, avec mention de l'heure d'affichage.

#### 18)- TITRES ET RECOMPENSES :

Les titres décernés à l'issue du Championnat de Normandie (sous condition d'un minimum de 6 partants dans la catégorie) seront :

##### Champion de Normandie :

catégorie sénior	catégorie master 3
catégorie espoir homme	catégorie junior dame
catégorie master 1	catégorie cadette
catégorie dame	catégorie cadet
catégorie espoir dame	catégorie tandem
catégorie junior homme	qui recevront une médaille d'or et un maillot.
catégorie master 2	des médailles d'argent et de bronze seront remises au deux suivants.

Titre par équipes : 5 meilleurs résultats dans 3 catégories au moins par attribution de points. Il faudra au moins 6 partants dans les catégories pour faire marquer des points et compter pour le classement par équipe.

#### 19) – RECOMPENSES ET CEREMONIES PROTOCOLAIRES :

19-1 : La grille de prix sera à la charge de l'organisateur (ci-jointe)

19-2 : La participation à la cérémonie protocolaire est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix. Le Président du Collège des commissaires est seul juge pour apprécier les cas de forces majeures.

19-3 : Les concurrents devront participer aux cérémonies protocolaires en tenue de coureur ou en tenue représentant leur club ou leur team.

#### 20) – PENALITES :

20-1 : Non respect des emplacements réservés aux sponsors officiels sur les plaques de cadre ou dossard : refus de départ

20-2 : Défaut de casque à coque rigide : refus de départ. Jugulaire détachée pendant la course : mise hors course

20-3 : absence sur un contrôle de passage : mise hors course

20-4 : non respect du parcours : mise hors course

20-5 : refus de passage par un concurrent rattrapé : pénalités en temps

20-6 : circulation en sens inverse : mise hors course

20-7 : Non respect de la grille de départ : départ en dernière ligne, puis mise hors course.

20-8 : Jet de déchets (papiers, tubes, chambre à air, Etc.) sur le parcours, les zones techniques, les zones de départ et d'arrivée – mise hors course.

20-9 : Non respect des consignes des commissaires : mise hors course.

20-10 : Extrémités du guidon non bouchées : refus de départ

#### 21) – RECLAMATIONS :

21-1 : Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou les comportements des autres concurrents, doivent être déposées par écrit et signées du coureur dans un délai de 30 minutes après son arrivée.

21-2 : Les réclamations concernant les résultats doivent être déposées dans un délai de 30 minutes après l'affichage des résultats, par écrit et signées du coureur.

21-3 : Le Collège des commissaires règle le différend immédiatement en se réunissant sur place. Tout concurrent mis en cause devra être entendu par le Collège des Commissaires. Cette réclamation doit être présentée par écrit et signée par le ou les coureurs.

**22) Seul le collège des commissaires est habilité à apporter des modifications au présent règlement en fonction des conditions climatiques ou des circonstances de courses.**

#### 23) – DIVERS :

L'organisateur devra concevoir un dossier technique qu'il transmettra au moins 2 mois avant son épreuve à la Présidente de la CRVTT.

##### Grille de prix

Scratch hommes (séniors, espoirs, masters 1) : du 1er au 10ème :

**140 € - 120 € - 110 € - 90 € - 85 € - 75 € - 70 € - 60 € - 50 € - 40 €**

Scratch dames (dames, espoirs dames )

Masters 2: }

Masters 3: } **50 € - 40 € - 30 €**

Juniors H: }

Juniors dames: }

**TOTAL GRILLE DE PRIX : 1 440 €**

Pas de primes en espèces pour les cadets et cadettes-Un lot ou cadeau est préférable Il est rappelé qu'en VTT, les minimes, benjamins et pupilles ne participent pas aux championnats. Une épreuve réservée à nos jeunes ce jour là est néanmoins vivement souhaitée.

##### Grille de points -Classement par équipes

1er 200	15ème 136	29ème 108	43ème 80
2ème 190	16ème 134	30ème 106	44ème 78
3ème 181	17ème 132	31ème 104	45ème 76
4ème 173	18ème 130	32ème 102	46ème 74
5ème 166	19ème 128	33ème 100	47ème 72
6ème 160	20ème 126	34ème 98	48ème 70
7ème 155	21ème 124	35ème 96	49ème 68
8ème 151	22ème 122	36ème 94	50ème 66
9ème 148	23ème 120	37ème 92	51ème 64
10ème 146	24ème 118	38ème 90	52ème 62
11ème 144	25ème 116	39ème 88	53ème 60
12ème 142	26ème 114	40ème 86	
13ème 140	27ème 112	41ème 84	
14ème 138	28ème 110	42ème 82	